

# CIAS AIRVAUDAIS-VAL DU THOUET

**33 Place des promenades 79600 AIRVAULT - Tél : 05.49.63.60.75**

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS - SEANCE DU 16/10/2018

L'an deux mille dix-huit le seize du mois d'octobre à 19 heures, le Conseil d'Administration du CIAS Airvaudais-Val du Thouet, régulièrement convoqué par Mme Frédérique DAMBRINE Vice-présidente déléguée par Mr FOUILLET Olivier Président, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à la salle de son siège 33 place des Promenades à Airvault.

15 présents : AUBRY Lucienne, BARIGAULT Jeanne, BARIGAULT Maryse, BRAUD Françoise, BRUNET Marie-Hélène, CESBRON Jean-Pierre, CHARRIER Maryse, COIFFARD Jean-François, DAMBRINE Frédérique, FOUILLET Olivier, JOZEAU Sylvie, LAVIGNE Jacques, MARSAULT Hélène, NIVEAU Nicole, ROY Jacques.

### **2 pouvoirs**

Lucette GLORIAU a donné pouvoir à Jean-Pierre CESBRON

Micheline REAU a donné pouvoir à Lucienne AUBRY

**Excusé (e) s** : Pierrette MILLASSEAU, Daniel ROBERT, Jean VOYER

**Absent (e) s** : Joël MEUNIER

Préfecture des Deux-Sèvres  
22 OCT. 2018

**Nicole NIVEAU a été élue secrétaire de séance.**

.....

## VOTE DES TARIFS 2019

Mme la Vice-présidente propose de voter les tarifs applicables au 1<sup>er</sup> janvier 2019

**D 2018-017**

Après délibération et à l'unanimité des membres présents et représentés, le Conseil d'Administration fixe ainsi qu'il suit les tarifs du CIAS à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2019 :

**Service Prestataire**

	<b>TARIFS à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2019</b>
Supplément horaire pour dimanche et jour férié	<b>6.52 €</b>
Tarif MSA	<b>21.30 €</b>
Mutuelles, GD et ARDH et ASIR CARSAT, CPAM-CARSAT, ACTP, usagers payants	<b>21.80 €</b>
Dispositif « Sortir plus » Véhicule classique	<b>23.85 €</b>
Dispositif « Sortir plus » Véhicule adapté au fauteuil roulant non pliable	<b>25.90 €</b>
DOM PLUS « Aide à domicile »	<b>22.70 €</b>
DOM PLUS « Aide à la personne »	<b>23.10 €</b>
Accueil de jour	<b>24.00 €</b>
Frais de gestion horaire : - Pour les usagers payants - Pour les usagers ayant une participation financière	<b>0.30€</b>
Forfait d'intervention mensuel : - Pour les usagers payants - Pour les usagers ayant une participation financière	<b>3.00 €</b>
Frais de dossier pour les nouveaux clients : - Pour les usagers payants - Pour les usagers ayant une participation financière	<b>10.00 €</b>

**Service Mandataire**

	<b>TARIFS à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2019</b>
Tarif horaire pour frais de gestion des emplois familiaux	<b>2.24 €</b>

\*\*\*\*\*

	<b>TARIFS à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2019</b>
Frais kilométriques facturés aux bénéficiaires : pour 1 km	<b>0.66 €</b>

*Pour extrait conforme,  
Airvault le 18 octobre 2018*

*La Vice-présidente,  
Frédérique DAMBRINE*

